

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de l'Agriculture

Centre National de Lutte
Antiacridienne

N° 00008 /CNLA/DG

بسم الله الرحمن الرحيم



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

وزارة الزراعة

المركز الوطني لمكافحة الجراد

نواكشوط في: 26 JUL 2016
Nouakchott, le

N/Réf
V/Réf

Le Directeur Général

المدير العام

Avis au public

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2016, le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) envisage financer sur son propre budget, la réalisation des travaux et acquisition des fournitures suivantes pour la base d'Aioun :

I. Équipements

- 11 Climatiseurs à réparer
- 4 Extincteurs
- 24 Robinets lavabos
- 12 Ventilateurs
- 16 Table de bureau
- 32 Chaises
- 16 Veilleuses
- 6 Ampoules
- 1 Rallonge de 10 m
- 40 Cornières (épaisseur 40)
- 3 feuilles de Zinc
- 1 Barre de Stop
- 1 Tente marocaine taille moyenne (5 x 10 m)
- 1 Porte en fer
- 1 Fenêtre en fer
- 3 Panneaux CNLA (2m x 1m)

II. Travaux

- Réparation dalle sud de la villa de passage
- Construction des nouvelles toilettes et lavabos avec installation eau et électricité
- Vérification et réparation de l'installation de l'eau et de l'électricité
- Réparation fissure au mur du bureau
- Peinture extérieur des locaux
- Réparation réserve d'eau
- Réparation toiture en zinc

- Réparation fixation du grillage sur le mur côté sud et côté nord-ouest (poteau en ciment)
- Entretien gouttières souterraines

Les offres doivent :

Les sociétés ou fournisseurs intéressés par cette offre sont invités à :

- 1) Être déposé, sous pli fermé et cacheté à la Direction Générale du CNLA (la secrétaire du DG) ;
- 2) Comporter le numéro d'identification (NIF)
- 3) La TVA doit ressortir dans le devis ;
- 4) Mentionner le numéro du compte bancaire ;
- 5) Ces fournitures et Matériels doivent être de très bonne qualité ;
- 6) **La remise des offres est fixée au jeudi, 04/08/2016 à 12h TU, date au-delà de laquelle aucune offre n'est recevable.**

La livraison de la fourniture doit s'effectuer dans les dix (10) jours qui suivent la notification du marché, par l'attribution d'un bon de commande.

Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.

LE DIRECTEUR GENERAL

MOHAMED ABDALLAHI OULD BABAH

